



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/09/20

Reçu en Préfecture le : 06/10/20  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 septembre 2020**  
**D - 2020/236**

***Aujourd'hui 29 septembre 2020, à 14h30,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Suspension de séance de 17h50 à 18h26

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,  
*Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 15h43*

**Excusés :**

Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Nathalie DELATTRE

**Musée des Beaux-Arts. Convention de  
partenariat avec le Bristol Museum and  
Art Gallery dans le cadre de l'exposition  
' Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de  
Bristol, 1810 - 1840 ' MODIFICATION.AVENANT N°1**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La délibération D-2019-283 en date du 8 juillet 2019 a permis la signature d'une convention de partenariat entre le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux et le Bristol Museum and Art Gallery dans le cadre de l'exposition intitulée « *Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840* » consacré à L'Ecole de Bristol, dénomination derrière laquelle se cache un groupe d'artistes originaires de Bristol et de ses environs, actifs entre 1810 et 1840, qui s'illustrèrent dans la peinture de paysage, à la veine parfois fantastique, et la peinture de genre à caractère social.

Cette exposition organisée avec le soutien du Musée du Louvre, devait initialement être présentée à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux du 22 mai - 20 septembre 2020.

Toutefois, les mesures sanitaires prises en raison de la pandémie de Covid 19 n'ont pas permis la réalisation de ce projet dont les dates doivent être reprogrammées du 18 juin au 17 octobre 2021, sauf dispositions contraires liées à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de lutte contre la pandémie .

Cette modification doit faire l'objet d'un avenant à la convention initiale signée avec le Bristol Museum and Art Gallery.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

Signer l'avenant à convention afférent avec le Bristol Museum and Art Gallery.  
Engager les dépenses liées à ce projet

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 septembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Dimitri BOUTLEUX**

**Convention de partenariat avec le Bristol Museum and Art Gallery  
dans le cadre de l'exposition  
« *Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840* »  
Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux**

*Partnership agreement with Bristol Museum and Art Gallery  
within the context of the exhibition  
“Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840”  
(the strange story of the Bristol School, 1810 – 1840)  
Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux*

**AVENANT N°1  
AMENDMENT N°1**

**La Ville de Bordeaux**

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux Cedex, représentée par son Maire, M. Pierre Hurmic, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal n° D-en date du , reçue en Préfecture de la Gironde le

Ci-après dénommée "Ville de Bordeaux- Musée des Beaux-Arts"

D'une part

Et

**Le Bristol Museum and Art Gallery**

représentée par M. Jon Finch, Directeur de la culture, sise Queens Road, BS8 1RL Bristol – Royaume-Uni, habilitée aux fins des présentes

Ci-après dénommée "Bristol Museum and Art Gallery"

D'autre part

**PREAMBULE**

Par délibération D-2019-283 en date du 8 juillet 2019 , le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux et le Bristol Museum and Art Gallery ont convenu d'un partenariat dans le cadre d'un projet d'exposition intitulé « ***Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840*** » consacré à L'Ecole de Bristol, dénomination derrière laquelle se cache un groupe d'artistes originaires de Bristol et de ses environs, actifs entre 1810 et 1840, qui s'illustrèrent dans la peinture de paysage, à la veine parfois fantastique, et la peinture de genre à caractère social. Cette exposition devait initialement être présentée à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux du 22 mai - 20 septembre 2020.

Toutefois, les mesures sanitaires prises en raison de la pandémie de Covid 19 n'ont pas permis la réalisation de ce projet dont les dates doivent être reprogrammées.

Le présent avenant a pour objet de définir les nouvelles dates et modalités de présentation de cette exposition.

Ceci étant préalablement exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

**The City of Bordeaux**

*La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux Cedex, represented by its Mayor, M. Pierre Hurmic, empowered for the purposes herein by a decision of the Municipal Council No. D- dated received in the Prefecture of the Gironde department on*

*Hereinafter referred to as the "City of Bordeaux- Musée des Beaux-Arts"*

*Of the first part  
And*

**Bristol Museum and Art Gallery**

*represented by Mr Jon Finch, Director of Culture, at Queens Road, BS8 1RL Bristol – United Kingdom, empowered for the purposes herein*

*Hereinafter referred to as "Bristol Museum and Art Gallery"*

*Of the other part*

**RECITALS**

*By deliberation D-2019-283 dated July 8, 2019, the Musée des Beaux-Arts de Bordeaux and the Bristol Museum and Art Gallery have agreed to a partnership within the framework of of an exhibition project entitled "Absolutely Bizarre. The Funny History of the Bristol School, 1810 - 1840 "devoted to The Bristol School, the name behind which hides a group of artists from Bristol and its surroundings, active between 1810 and 1840, who s 'illustrated in landscape painting, sometimes with a fantastic vein, and genre painting with a social character. This exhibition was originally scheduled to be presented at the Galerie des Beaux-Arts in Bordeaux from May 22 - September 20, 2020.*

*However, the health measures taken due to the Covid 19 pandemic did not allow this project to be carried out, the dates of which must be rescheduled.*

*The purpose of this amendment is to define the new dates and methods of presentation of this exhibition.*

*The foregoing having being stated, the following has been agreed:*

**Article 1 - Objet de l'avenant N°1**

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article 2 de la convention de partenariat avec le Bristol Museum and Art Gallery validée par délibération N° 2019/283 en date du 8 juillet 2019 ; relatif aux conditions de conservation et restauration des œuvres.

**Article 1 – Object of amendment N ° 1**

*The purpose of this amendment is to modify article 2 of the partnership agreement with the Bristol Museum and Art Gallery validated by deliberation N ° 2019/283 dated July 8, 2019;*

**Article 2 – Conditions générales d'exécution de l'exposition**

L'article 2 - de la convention de partenariat avec le Bristol Museum and Art Gallery est ainsi modifié :

2.1- Lieux, dates et titre de l'exposition :

L'exposition sera intitulée : *Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840.* Elle sera présentée à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux, du 18 juin au 17 octobre 2021.

## 2.2- Commissariat de l'exposition

### Commissariat général :

Mme Sophie Barthélémy, Directrice du musée des beaux-arts de Bordeaux

M. Guillaume Faroult, Conservateur en Chef en charge des peintures françaises du XVIIIe siècle et des peintures britanniques et américaines au musée du Louvre

### Commissariat scientifique :

Mme Sandra Buratti-Hasan, Directrice Adjointe du musée des beaux-Arts de Bordeaux

M. Guillaume Faroult, Conservateur en Chef en charge des peintures françaises du XVIIIe siècle et des peintures britanniques et américaines au musée du Louvre

Mme Jenny Gaschke, Conservateur des collections pré-1900, Bristol Museum and Art Gallery

## 2.3 - Contenu de l'exposition

L'exposition comprendra environ 80 œuvres (peintures et dessins) dont 49 peintures et 26 dessins provenant des collections du Bristol Museum and Art Gallery, auxquels s'ajouteront quelques prêts prestigieux de la Victoria Art Gallery de Bath, de la Tate Britain de Londres ainsi que de la Bristol Society of Merchants Venturers et du Musée du Louvre de Paris.

## **Article 2 – General Terms and Conditions for staging the exhibition**

*Article 2 - of the partnership agreement with the Bristol Museum and Art Gallery is amended as follows :*

### *2.1- Places, dates and title of the exhibition:*

*The exhibition will be entitled: Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840 ; It will be presented at the Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux, from 18 June to 17 October 2021.*

### *2.2- Exhibition commission*

#### General commissioner:

*Ms Sophie Barthélémy, Director of the Musée des Beaux-Arts de Bordeaux*

*Mr Guillaume Faroult, Chief curator of French paintings of the 18th century and British American Paintings at the Museum of the Louvre*

#### Scientific commission:

*Ms Sandra Baratti-Hasan, Deputy Director of the Musée des Beaux-Arts de Bordeaux*

*Mr Guillaume Faroult, Chief curator of French paintings of the 18th century and British American Paintings at the Museum of the Louvre*

*Ms Jenny Gaschke, Curator of pre-1900 collection, Bristol Museum and Art Gallery*

### *2.3- Content of the exhibition*

*The exhibition will comprise approximately 80 works (paintings and drawings) including 49 paintings and 26 drawings from the collections of the Bristol Museum and Art Gallery, to which will be added a few prestigious loans from the Victoria Art Gallery of Bath, the Tate Britain in London as well as the Bristol Society of Merchants Venturers and the Museum of the Louvre in Paris.*

**Article 3** – les autres articles de la convention de partenariat avec le Bristol Museum and Art Gallery validée par délibération N°2019/283 en date du 8 juillet 2019 restent inchangés.

**Article 3** - the other articles of the partnership agreement with the Bristol Museum and Art Gallery validated by deliberation N ° 2019/283 dated July 8, 2019 remain unchanged

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le  
*Signed in Bordeaux, in two copies, date*

Pour  
La Ville de Bordeaux  
*For*  
*The City of Bordeaux*

Pour  
Le Bristol Museum and Art Gallery  
*For*  
*Bristol Museum and Art Gallery*

P/O Le Maire  
Monsieur Dimitri Boutleux  
Adjoint en charge de la création  
et des expressions culturelles

Mr.Jon Finch  
Directeur de la culture,  
mairie de Bristol